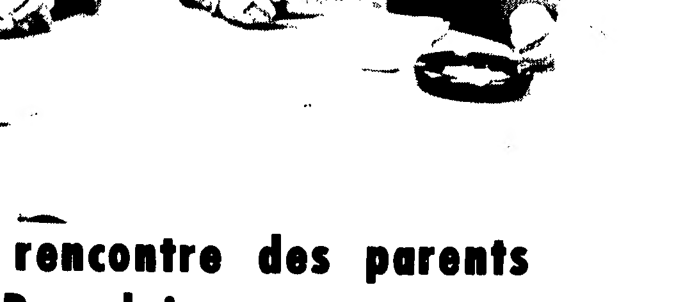
Manifestation prévue des gens de Rivière-la-Paix devant Radio-Canada Edmonton, samedi 15 avril

le franco albertain

On participe

15 c

Mercredi le 12 avril 1972. Vol 5. No. 2





Première rencontre des parents avec M. Beaudoin futur principal de l'école J.H. Picard p. 5

L'Ecole française seul moyen de devenir bilingues p. 2

Opinion du lecteur au sujet du bilinguisme d' un professeur de l'école Sacré-Coeur p. 6



Plus de 800 personnes



à la Cabane à Sucre de St-Paul

"On est pas des trous-de-cul"

Une analyse de J.M. Duciaume p. 11

La Journée annuelle des membres c'est votre affaire

La semaine en photos p. 9

QUE LE GRAIN NE MEURE

Aux producteurs de grains des Prairies

La loi fédérale pour la stabilisation des revenus Une assurance- pauvreté?

"La loi fédérale pour la stabilisation des revenues des producteurs de grains des Prairies ne fait rien d'autre que de "guarantir la pauvreté"."

Cette accusation a été portée par le député néo-démocrate pour Arm River, M. Don Faris, devant les membres du Parlement de la Saskatchewan. M. Faris a fait remarquer qu'un tel programme devrait donner l'assurance aux producteurs, que leurs recettes totales ne tomberaient pas au-dessous de un milliard 100 millions de dollars pour la récolte de 1971-72. Ce chiffre devrait être réajusté par la suite, en fonction de l'augmentation des frais de production. Mais, a poursuivi le député, la loi actuelle ne peut que garantir la pauvreté, puisqu'elle ne tient aucun compte des frais en question.

Cependant, le député libéral pour Rosthern a déclaré qu'il n'était pas d'accord avec cette méthode de prendre les frais en considération, mais que la subvention devrait plutôt être basée sur la quantité de grain que le fermier est capable de vendre. Car, a-t-il conclu, si les fermiers étaient capables de vendre toute leur production, il n'y aurait nul besoin de subvention.

Nomination d'un Conseil de Commercialisation

M. Paul Babey d'Edmonton en sera le président

OTTAWA, 28 mars 1972 - Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a annoncé aujourd'hui la nomination de six membres du Conseil national pour la commercialisation des produits agricoles.

Le Conseil, dont le bureau chef sera à Ottawa, commencera ses opérations presqu'immédiatement. Il supervisera l'établissement et le déroulement des offices nationaux de commercialisation pour diverses denrées agricoles.

M. Paul Babey, cultivateur réputé de la région d'Edmonton en Alberta, sera le président.

M. Réal Roy de Boucherville, Québec, a été nommé vice-président. Parmi les autres membres nommés aujourd'hui il y a:

- M. J. Adrien Lévesque de St-Léonard, N.-B.
- M. Hector Hill de Truro, N.-E.
- M. Ralph Ferguson de Alvinston, Ontario
- M. Albert Vielfaure de La Broquerie, Man.

Les première demandes d'établissement d'offices nationaux de commercialisation sont attendues des producteurs d'oeufs et de poulets à griller.

"Ceux qui ont été nommés par le Cabinet sont renommés pour leur expérience en agriculture et pour leur participation active dans les organisations agricoles," a dit M. Olson.

"Je suis assuré qu'ils rendront d'excellents services à l'agriculture et aux agriculteurs."

Paul Babey

M. Paul Babey, d'Edmonton en Alberta, âgé de 44 ans, a été nommé président du Conseil national pour la commercialisation des produits agricoles.

M. Babey est un chef de file réputé des organisations agricoles. Il est présentement le vice-président de "Environment Conservation Authority of Alberta".

Il fut le président de l'Union des cultivateurs de l'Alberta pendant 6 ans, vice-président de la Fédération d'Agriculture de l'Alberta pendant 7 ans, vice-président de l'Union nationale des agriculteurs pendant 4 ans et directeur de la Fédération canadienne d'Agriculture pendant 7 ans.

Son action fut déterminante à la création de Unifarm en Alberta où il fut élu premier président en 1970.

M. Babey faisait partie de la délégation du ministère de l'Agriculture du Canada à la réunion de la F.A.O. à Rome en 1967, en qualité de consultant.

En 1970, il fut nommé l'un de trois membres du comité destiné à sélectionner le meilleur système de commercialisation pour l'expansion de l'exportation du colza canadien.

Il fut nommé au Conseil économique du Canada en 1969.

Il a été le président de l'Union des fermiers et de l'Association de développement coopératif; du Comité consultatif sur le crédit aux consommateurs; de "Farmers' Union Insurance Trustees"; du Comité fédéral-provincial sur la main-d'oeuvre; du Comité d'Edmonton sur la main-d'oeuvre locale (Main-d'oeuvre Canada), et du Comité consultatif de leadership pour le programme ARDA.

EN PARCOURANT LA PRESSE

Pétition en faveur l'unilinguisme français à l'Université d'Ottawa

OTTAWA - Les gouverneurs de l'Université d'Ottawa seront saisis, d'ici une quinzaine de jours, d'une pétition réclamant l'instauration de l'unilinguisme français sur le campus de l'institution.

Les initiateurs de la pétition, qui circule déjà depuis quelques jours dans les milieux étudiants de l'université, ont pour objectif de réunir au moins 2,000 signatures.

Selon M. Bernard Charron, vice-président aux Services de la Fédération des étudiants de l'Université d'Ottawa, l'idée d'une telle pétition est venue à la suite de la publication d'un article à caractère raciste dans le "Fulcrum", journal étudiant anglophone, qu'on distribue sur le campus.

L'article en question, un éditorial, reprochait en quelque sorte aux étudiants francophones de l'Université d'avoir voté pour des candidats au "nom français" plutôt que pour des candidats anglophones "compétents", lors des dernières élections à la Fédération des étudiants.

Dans le texte de la pétition, les initiateurs déclarent qu'il "est nécessaire de dénoncer l'état de conflit fondamental qui a toujours existé entre les deux groupes ethniques sur le campus". La pétition veut également

page 2

signaler au Bureau des gouverneurs que le bilinguisme officiel à l'université est un échec et une menace à la survie de la collectivité canadienne-française.

C'est pourquoi les signatures exigent que l'institution soit mise au service exclusif des Canadiens français.

Selon M. Charron, il existe un nombre suffisant de francophones dans la région désireux de poursuivre des études pré-collégiales pour alimenter une université.

A peine la pétition avait-elle commencé à circuler sur le campus que déjà tous les membres de l'exécutif de la Fédération des étudiants, à l'exception du président qui est un anglophone, avaient opposé leur signature sur le texte.

Depuis quelques années, de multiples pressions, surtout de la part des étudiants, s'exercent sur le Bureau des gouverneurs afin que le caractère unilingue français de l'Université soit reconnu. Toujours ces pressions ont été repoussées.

De quelle façon les gouverneurs accueilleront-ils cette pétition? M. Charron a répondu à cette question qu'ils seront forcés de réagir compte-tenu des pressions exercées sur eux tant par les étudiants que par la population d'Ottawa via les média d'information.

Le Droit, 27 mars 72

L'école française est le seul moyen pour devenir bilingue

"La seule façon de devenir bilingue, c'est en fréquentant des écoles homogènes de langue française et de nulle autre façon". C'est là une des déclarations remplie d'émotion et de patriotisme qu'a laissée M. Fernand Guindon, aux quelque 200 délégués, rassemblés à Cornwall pour le congrès régional de l'ACFO de l'est.

M. Guindon, conférencier invité, au congrès, a fait appel aux délégués, qu'il qualifie de Canadien français: au vrai sens du mot: à sensibiliser la masse franco-ontarienne qui, selon lui, aurait perdu sa fierté nationale, fierté tellement caractéristique de nos ancêtres, de dire le ministre.

Par ailleurs, M. Guindon a élaboré longuement sur le progrès qu'il a qualifié de "fantastique" réalisé sous le régime Robarts et a rassuré les franco-ontariens de l'est, que cette ère de progrès continuerait sous M. Davis. Il a cité comme preuve à l'appui la mention dans le discours du Trône prononcé à l'ouverture de la présente session de la Législature, relativement aux services municipaux et judiciaires dans les deux langues officielles.

Néanmoins, M. Guindon a tenu à souligner qu'on ne devait pas toujours critiquer le gouvernement lorsque dans certains milieux, les francophones eux-mêmes "ne jouent pas leur rôle".

C'est à ce point qu'il a accusé la population francophone de manque de sincérité. En terminant, M. Guindon a mis en garde les Franco-Ontariens en faisant allusion aux recommandations de la commission Symons en affirmant: "qu'il importe qu'on ne se repose pas sur nos lauriers, mais qu'il faut à tout prix continuer à cultiver la fierté de la langue et de la culture et ce renouveau de fierté doit se faire particulièrement chez les jeunes.".

"Trouver des moyens pour sensibiliser le populo", c'est avec cette charge que les délégués se sont par la suite rendus aux divers ateliers d'étude.

Le Droit, 27 mars 72

la Province en bref

Entre 80 et 100 personnes de Rivière-la-Paix sont attendues à Edmonton samedi le 15 avril

Manifestation devant Radio-Canada

Rivière-la-Paix (DNC): Dimanche 9 avril se tenait dans la région de Rivière-la-Paix l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale. L'élection d'un jeune président en la personne de M. Victor Tardif, 24 ans, ex-candidat du Nouveau Parti Démocratique dans cette région fut l'un des événements marquants de cette réunion.

Plusieurs décisions importantes furent prises par l'assemblée où assistaient environ 80 personnes.

1) Que le Conseil d'enquête sur le bilinguisme dans les édifices fédéraux de cette région soit nommé en permanence et veille à assurer le respect des droits des Canadiens-français de cette région.
2) Que le Comité pour une Télévision française continue de faire pression à tous les niveaux.
3) Que le Comité de télévision organise une marche de protestation, samedi 15 avril entre midi et une heure devant l'édifice de Radio-Canada Edmonton.
4) Que le Comité de la Radio française fasse pression pour obtenir que la radio française touche tous les villages canadiens-français de cette région.

On parla aussi d'éducation et de district bilingue. Le collège Universitaire St-Jean fut aussi sur la sellette pendant quelque temps et plusieurs parents manifestèrent de la déception face au fait que les jeunes de cette région préféraient l'Université de l'Alberta au Collège Universitaire St-Jean. M. Guy Lacombe, relations publiques de cette institution, discuta un certain temps avec les parents.

Si le climat de la réunion était calme en général, il tourna vite à l'agressivité lorsqu'on parla de la télévision française. Une certaine lettre de Monsieur Juneau du C.R.T.C. qu'on tentera de publier bientôt a plus que déçu la population.

Cette région où vit une majorité canadienne-française en plus de ne pas bénéficier de la télévision française comme c'est son droit le plus stricte, s'est vu couper le petit deux heures de télévision française hebdomadaire qu'elle avait, depuis le début des grèves tournantes de Radio-Canada.

La manifestation de samedi est pour protester contre cet état des choses. La population canadienne-française d'Edmonton, grâce à toutes les régions francophones de l'Alberta bénéficie actuellement de la télévision française. C'est à espérer qu'elle appuiera par sa présence la manifestation des gens de Rivière-la-Paix, samedi, entre midi et une heure, devant l'édifice de Radio-Canada Edmonton.

Décès

Nous apprenions avec regret la mort le 2 avril de M. Léo Belhumeur ex-secrétaire général de l'A.C.F.A., membre actif de la communauté canadienne-française, grand Canadien.



M. Léo Belhumeur

Léo Belhumeur est né le 20 novembre 1901 à Woonsocket, R.I. (Etats-Unis). Il a fait ses études élémentaires à Woonsocket, son cours classique à Berthierville, P.Q., et fut professeur au Collège des Clercs Saint-Viateur de Berthierville.

Il est arrivé à Edmonton en 1926 et travailla alors comme agent d'assurances, ensuite fut secrétaire général de l'A.C.F.A. de 1930 à 1934 et il fonda le mouvement "Avant-Garde pour les jeunes franco-albertains.

De 1936 à 1955, il réside à St. Albert et travaille comme agent d'assurances. En 1955, il déménage à Edmonton et occupera sa fonction comme agent d'assurances jusqu'à 1961 lorsqu'il se retire à cause de maladie. Il est décédé le 2 avril 1972 à l'âge de 70 ans.

M. Léo Belhumeur laisse dans le deuil: Elmire, son épouse bien-aimée; trois fils et six filles: Rodolphe, Great Falls, Montana; Arthur, Port Coquitlam, B.C.; Bernard, Edson; Mme A.(Denise) Belland, Edmonton; Mme M.(Thérèse) Kelly, Ottawa; Mme. D.(Jeannette) Symbaluk, Bonnyville; Mme E.(Elisabeth) York, Edmonton; et cinq soeurs: Mme L.(Clara) Faucher, Mme L.(Alice) Girouard, Edmonton; Mme P.(Aurore) Hubert, Mlle Germaine Belhumeur, Woonsocket, R.I., et Mme Anna Compain, Winnipeg.

Le personnel du Franco-Albertain offre ses plus sincères sympathies à la famille éprouvée

EN ALBERTA

Plus de 3 millions consacrés au développement rural

Le ministre de l'Agriculture de l'Alberta, Monsieur Hugh Horner a annoncé qu'une somme estimée à environ $3,110,000. serait consacrée au développement rural et de la ferme familiale. Ce chiffre est nettement supérieur à la somme qui avait été dépensée l'année dernière à cet effet, puisqu'elle ne s'était élevée qu'à $2,000,000.

Le crédit accordé pour les dépenses rurales s'accroftra d'environ 81%, pour atteindre la somme de 428,590 dollars. Ce crédit permettra d'organiser un programme de prêts agricoles dont le but sera d'aider à faire du revenu marginal des fermiers, une véritable économie, ainsi que d'aider les jeunes fermiers à s'établir.

Environ 43,000 autres dollars seront utilisés à la formation d'un fonds d'entrainement, à l'achat d'équipement et au paiement de salaires pour promouvoir la rationalisation des activités communautaires en vue d'augmenter le revenu des fermiers et de créer de plus grandes possibilités d'emplois.

EDITORIAL

Ne prenons pas l'écume pour des vagues

Un mouvement de réveil collectif s'amorce-t-il actuellement au sein de la francophonie albertaine? S'agit-il d'une vague de fond ou d'une heureuse conjoncture des différents éléments nous favorisant?

Ces mois-ci, notre lutte collective s'est ouverte sur plusieurs fronts à la fois. Ce faisant, la nécessité d'orienter nos énergies dans le sens d'une action calculée et continue ne s'est jamais tant fait sentir.

L'école J.H.Picard, le centre culturel de St-Paul, la naissance de la caisse Francalta, le réveil parfois tumultueux des étudiants de la faculté St-Jean, la tenacité de la population de Rivière-la-Paix qui lutte pour une cause juste, ne sont que quelques uns des événements encourageants. Cependant, il ne faut pas se leurrer; si nous voulons poursuivre l'affirmation de notre identité, il faut dès aujourd'hui, à la veille de la journée annuelle des membres, prévoir l'avenir et faire des plans pour l'après-été.

Prévoir l'avenir, c'est être actif cet été, être prêt dès septembre à continuer la lutte pour l'affirmation de nos droits fondamentaux. Prévoir l'avenir c'est d'abord et avant tout, selon nous, au cours de l'été qui vient, la préparation d'un congrès d'orientation de la francophonie albertaine.

La Journée annuelle des membres n'a aucun rapport avec un tel congrès. Son ordre du jour très chargé ne permet pas une étude sérieuse des problèmes de la francophonie albertaine, ni une recherche des moyens pour les résoudre.

Notre présence nombreuse à la Journée des membres demeure tout de même indispensable. D'abord pour affirmer notre désir de vivre et notre ferme volonté de continuer les activités entreprises. De plus, nous pouvons y prendre connaissance du dossier global de la situation de la francophonie albertaine, de ses activités, de ses problèmes. Elle pourrait être, en quelque sorte, une avant-première d'un congrès d'orientation que nous souhaitons vivement. Il s'agirait par ce congrès de déterminer nos besoins et de trouver les moyens pour y répondre. Des ateliers de travail permettraient à chacun de s'exprimer et de proposer des actions dans la sphère de ses intérêts. Nous y voyons facilement un atelier sur la représentativité de l'A.C.F.A., un sur l'éducation, un sur l'économie, un sur la question culturelle. Les propositions de ces ateliers seraient alors passées au vote en plénière. Celles qui seraient acceptées par l'assemblée constitueraient en quelque sorte le travail à faire pour l'année.

Ce qui se passe actuellement n'est de fait qu'un début mais combien prometteur si nous savons en profiter! Il n'y a pas de succès collectif sans pensée collective: sachons nous en donner une.

Yvan Poulin



Lettre Ouverte

Cherchez la femme

Le moins que l'on puisse dire de ce fameux rapport Dumont, c'est qu'il portera beaucoup de fruits parce que des hommes éclairés et des femmes intelligentes l'ont corroboré de leur témoignage. Je félicite ces femmes admirables qui se dressent contre toutes les formes d'injustice. J'ai la conviction que leur tact, leur intuition, leur douceur conquérante finiront par remettre en équilibre un monde désaxé. Faut-il blâmer le prêtre d'aujourd'hui de se sentir en communion avec elles ou tellement attiré vers elles qu'il doit prier et lutter de toutes ses forces pour ne pas renoncer à l'héroïque aventure du célibat?

Pendant que la commission Dumont poursuivait ses judicieux travaux, j'écrivis et publiai avec la permission de mes supérieurs un récit romancé auquel je donnai pour titre: "Un curé célibataire". Chose surprenante, cet ouvrage à contre-courant vient de connaître une seconde édition. A la demande bienveillante de quelques lecteurs, j'ai amputé le paragraphe où un pasteur protestant de mes amis raconte comment il enseigne la sexologie à ses filles...Au dernier chapître, j'ai supprimé un passage où d'aucuns me reprochaient d'avoir peint avec une excessive complaisance les transes du "curé célibataire" épris d'une femme aguichante et près de succomber...

(suite à la page 6)

Des mots et des choses

A propos de l'évolution et des Canadiens-français

L'évolution est une notion abstraite, souvent difficile à expliquer. Sans vouloir donner des conseils aux professeurs voici peut-être un exemple qui pourrait les aider.

Au début les Canadiens-français sont venus s'établir en Alberta et formaient un fort pourcentage de la population. Dans ce temps-là ils parlaient bien le français et pas du tout l'anglais. Première évolution: après quelques années ils parlaient bien le français et barigouinaient un peu d'anglais. Deuxième évolution: ils barigouinaient le français et l'anglais. Troisième évolution: Ils parlaient l'anglais et barigouinaient le français. Cycle terminé: Ils changent leur nom, parlent très bien l'anglais et peuvent dire en français: 'Mon grand-père était un Canadien-français".

Certes cet exemple est boiteux comme tout exemple d'ailleurs. On pourrait discuter le fait à savoir qu'il y a évolution à devenir un assimilé mais au rythme où vont les choses plusieurs ex-canadiens-français ne semblent pas penser ainsi.

Une émission du Collège universitaire à conserver

La dernière émission radiophonique du Collège Universitaire St-Jean fut, aux dires de plusieurs, leur meilleure émission de l'année. Pour notre part nous l'avons écoutée du début à la fin avec intérêt. Une réflexion de plusieurs auditeurs: "Pour une fois ils se sont décidés à dire quelque chose". On ne peut que féliciter tous ceux qui y ont travaillé et recommander au Conseil étudiant de cette institution d'en conserver une copie précieusement. Il pourrait ainsi la diffuser à la radio étudiante au tout début de la prochaine année... juste pour se souvenir.
On nous apprend, avant de mettre sous presse, qu'une réaction hostile (6 individus, nous dit-on) se dessine contre le réalisateur de l'émission - J.P. Langlois.

Ah! les cheveux longs

Ceux qui portent les cheveux longs font de plus en plus d'économie. En effet l'Association des coiffeurs de la province vient de majorer ses prix de 50 cents. Chose certaine cela n'affectera pas le budget des animateurs du S.A.S., du directeur des programmes de CHFA et du rédacteur du Franco, mais sûrement celui des membres des forces constabulaires de la province.

le franco
Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.
Publié le mercredi à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.
DIRECTEUR: Jean Patoine
REDACTEUR: Yvan Poulin
SECRETAIRES A LA REDACTION Louise Tremblay Louise Chartrand
PUBLICITAIRE: Josaphat Baril
Tél. 422-0388
Tarifs d'abonnement -
1 an: $5,00 - 2 ans: $9,00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7,50 par année
HEBDO DU CANADA
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 1881

Michel Beaudoin laisse une impression favorable

EDMONTON(DNC): Jeudi, le 6 avril, se déroulait dans la salle de conférence de l'A.C.F.A. une première rencontre entre le principal de la nouvelle école J.H. Picard (première école bilingue de l'Ouest payée par les fonds publics), l'exécutif de l'association de parents de cette école et le comité d'éducation de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

Cette réunion n'en fut pas une d'information proprement dite. Elle fut plutôt une prise de contact entre celui qui dirigera l'école et les parents mandatés.

Dans une courte allocution précédant la période de question M. Beaudoin fit remarquer que venant de Montréal et étant installé à Grimshaw depuis trois ans, ville sans francophonie, il n'avait pas encore une connaissance précise de la francophonie albertaine. Puis, poursuivant, il a reconnu qu'une atmosphère française à l'extérieur des cours était indispensable au caractère bilingue de l'école. C'est dans les moyens à prendre pour créer cette atmosphère que M. Beaudoin fut moins explicite précisant toutefois qu'il se fierait, au début, sur les professeurs, les parents et les élèves pour trouver les modalités et la manière de la créer.

La première question soulevée par les parents présents concernait la date à laquelle Monsieur Beaudoin entrerait officiellement en fonction. Il soumit le 15 juillet. Puis s'expliquant: "J'ai pesé le pour et le contre. Actuellement je ne connais pas les professeurs de la région d'Edmonton et je pense que M. Breault et Mlle Robert sont plus aptes que moi à aider ceux qui engageront les futurs professeurs à faire un choix judicieux. Cependant je prends connaissance des dossiers de tous les professeurs qui font application et je fais des recommandations quand le besoin s'en fait sentir. J'ai actuellement des responsabilités face à la population de Grimshaw et de l'école là-bas. Il n'y aurait pas eu de problème si j'avais été nommé avant le début du second semestre. Mais là, avec une année qui s'achève et la démission de certains professeurs, je ne puis me le permettre. De plus je viendrai à Edmonton aussi souvent que possible. J'ai passé la semaine ici pour régler des problèmes."

Une autre question concernait le bilinguisme des professeurs. Comment juger de la qualité du bilinguisme de ce professeur si les personnes qui font les entrevues ne sont pas elles-mêmes bilingues?

A cette question M. Beaudoin a précisé qu'il y avait au bureau du personnel de l'ECS des personnes bilingues, que M. McDonald parlait lui-même français et que M. Breault et Mlle Robert étaient toujours là pour faire des recommandations. De plus il a ajouté: "D'après ce que j'ai pu voir il est dans la politique de la Commission d'engager des professeurs bilingues, bilingues français".

Quelle sera la politique de l'école concernant le bilinguisme? Au niveau pratique quelles mesures seront prises?

A ce sujet M. Beaudoin a dit qu'il ne revenait pas qu'à lui d'établir ces politiques. "Il faut que tous nous nous mettions ensemble pour trouver les moyens de créer ce climat que tous nous désirons. Avec les professeurs, les étudiants et les parents, trouver les mesures pratiques qui favoriseront notre idéal. Aujourd'hui on n'impose pas à la jeunesse des choses. Il y a risque à le faire, risque de provoquer une réaction contraire. Il ne faut pas seulement parler français mais faire voir que c'est profitable de le faire. Il faut aussi faire voir aux élèves "qu'ils peuvent réussir même s'ils sont Canadiens-français. Pour ce faire on invitera souvent à l'école des personnalités canadiennes-françaises qui ont réussi".

M. Beaudoin ne se fait pas d'illusion sur la tâche qui l'attend. "Il faut bien se rendre compte que cela ne se fera pas du jour au lendemain. Il va falloir procéder tranquillement, méthodiquement".

Après la réunion, les parents présents semblaient très satisfaits de l'attitude de M. Beaudoin, de sa volonté de faire de l'école J.H. Picard une école véritablement démocratique où tous les groupes concernés seraient consultés avant qu'une décision importante soit prise.

Certains parents cependant, tout en comprenant les raisons invoquées par M. Beaudoin, furent un peu déçus par la date tardive de son arrivée. Du 15 juillet à la date d'ouverture de J.H. Picard M. Beaudoin aura beaucoup de pain sur la planche. Pourra-t-il en si peu de temps faire en sorte que l'école J.H. Picard parte du bon pied? La question reste posée.

M. Beaudoin sera à la Cabane à Sucre

Les parents qui aimeraient faire la connaissance de M. Michel Beaudoin avant sa venue définitive à Edmonton le 15 juillet pourront le faire à la Cabane à sucre d'Edmonton le 29 avril prochain.

Il a en effet accepté l'invitation du président de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, M. Hilaire Fortier.



CECI VOUS REGARDE

Sont convoqués Tous les membres de L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA

Sont invités Tous les francophones de l'Alberta ne connaissant pas l'organisation et conscients de la responsabilité qu'ils ont face à leur culture et leur langue;

A l'assemblée annuelle des membres

Quand LE 15 AVRIL 1972
Où À L'AUDITORIUM DU COLLEGE ST-JEAN

ON AIMERAIT VOUS VOIR... CECI VOUS REGARDE... C'EST VOTRE AFFAIRE!

Programme

Vendredi 14 avril à 8 heures p.m.

PRESENTATION DU FILM "L'ACADIE, L'ACADIE
Film à incidences politiques sur le fait français...
Réflexion sur les difficultés d'une minorité à s'affirmer
Le fait français au Canada anglophone ne sera-t-il d'ici quelques années qu'un détail?

Samedi le 15 avril

9h.00: Inscription

9h.30: Rapport du président sur les activités
Etude du projet de STATUTS et REGLEMENTS
Offre d'achat du poste CHFA, par Radio-Canada
Activités du Service Animation Sociale
Le Conseil français de l'A.T.A.
Elections

17h.00: Ajournement

N.B. Ceux qui ne sont pas contents, ceux qui sont contents, ceux qui voudraient connaître, les intéressés, ceux qui mettent en doute, ceux qui critiquent, tout le monde peut assister à la réunion, poser des questions. C'est votre affaire.

-(Seul les membres ont droit de vote.)

- **Coût**: $3.00 pour inscription, dossier et diner
$5.00 du couple
$1.00 pour les étudiants

LE FRANÇAIS

NOTRE LANGUE



Dr Pierre A.R. Monod

Samedi dernier, bal aux bines. J'y étais. "Pas vous, Valérie? Dommage! L'ambiance était bonne, les bines délicieuses. Vous dites que vous ne connaissez personne à St-Jean et que le programme de T.V. était bon. Pauvre Valérie, j'ai vu le programme de onze heures et demie, misérable! Quand au fait que vous étiez seule, je suis certain que votre ami Guy Lacombe vous aurait trouvé un cavalier. N'est-ce pas, Guy, toi qui saluais chacun des arrivants, tu n'aurais pas laissé Valérie seule? Dans tous les cas, cela faisait du bien de voir qu'il y avait toujours de vrais amis du Collège St-Jean. Oui, je sais, Valérie, que les manifestations sociales et culturelles francophones sont en augmentant et qu'il n'est pas rare d'en compter une ou deux par mois. Oui, vous vous en réjouissez comme moi car vous n'êtes pas de ceux qui, après avoir pleuré sur le vide de la francophonie dans notre chère capitale, disent maintenant qu'ils n'ont plus de temps d'aller à toutes ses manifestations. Ne riez pas, Valérie. Il y en a beaucoup, il y en a trop de ces éternels mécontents, de ces éternels critiques qui trouvent sans cesse quelque raison pour juger la situation désespérée.

Vous prétendez que nous sommes tous les mêmes, Valérie? Ah non, je voudrais les voir de temps en temps se réjouir, oublier leur petite susceptibilité si facilement blessée pour laisser parler leur coeur et leur raison, pour rejoindre ceux qui, utilisant leur personne et parfois leur argent, nous ont donné CHFA, la chaîne Onze, le Franco, le Théâtre Français, les Chantamis, l'école Picard, le Collège St-Jean. Je voudrais qu'ils se décident à être membre de l'A.C.F.A. pour qu'elle devienne forte et représentative et que, last but not least, ils joignent au courage de présenter des critiques constructives l'énergie de participer à cet immense travail dont ils acceptent si facilement les bénéfices sans en assumer aucune responsabilité."

Valérie m'avait écouté sans rien dire: "C'est vrai, en tant que membre d'une communauté, moi non plus je ne fais rien pour le maintien de ma langue et de ma culture. J'attends qu'on me serve et je ne sers ni les miens, ni l'Alberta, ni mon pays. Sans m'en apercevoir, je suis une belle égoïste, toujours prête à critiquer les autres s'ils n'obtiennent pas ce que je désire." Elle a hésité: "Mais je ne suis pas la seule, il y en a beaucoup comme moi, j'en suis sûre."

"C'est bien vrai, Valérie. Il y en a même beaucoup trop qui pensent: Qu'est-ce que ça me rapportera d'écouter la radio ou la T.V. française plutôt que l'anglaise, de lire le Franco en plus du Journal, d'aller à des manifestations francophones? Eh bien, moi, j'ai une petite histoire qui répondra à ces questions. Aux bines, j'ai rencontré un bon papa; un bon papa de seize enfants et de 73 ans. Seize enfants, c'est vite dit mais quand vous les élevez, les seize, dans l'usage et le respect des deux langues, quand vous leur donnez avec votre seul salaire nourriture, logement et tout plus une éducation, quant à 73 ans, au lieu d'être devant la T.V., vous venez manger les bines avec les autres, vous avez le droit qu'on vous tire son chapeau bien bas et qu'on écoute votre histoire: Un de ses fils travaille dans une grosse entreprise métallurgique; un jour, le grand patron anglophone l'appelle dans son bureau: Nous avons besoin d'un bilingue pour un poste important en Nouvelle Ecosse. Voulez-vous y aller? Le jeune homme, tout surpris, de lui répondre: "Mais je n'ai été qu'au Collège St-Jean." Et son patron, souriant pour la première fois, d'ajouter: "C'est pour cela que je vous envoie; vous y avez fait de bonnes études, vous connaissez bien votre langue; nous voulons un homme comme vous là-bas." Et ce garçon, voyez-vous, Valérie, ce qu'il avait de plus que n'importe lequel de nos lecteurs ou de leur fils ou de leur petit fils, c'était un père qui avait eu l'intelligence et la persévérance de lui garder sa langue première, le français, aussi pure que possible pour qu'il puisse non seulement parler et lire mais écrire et dicter une lettre en français."

VIS-A-VIS

"Merci" m'a répondu Valérie "je n'oublierai pas votre histoire et quand j'aurai des enfants, je ferait de même pour mettre toutes les chances de leur côté. Mais j'ai quelques questions à vous poser. J'ai entendu plusieurs fois employer "vis-à-vis" sans la préposition "de", est-ce juste?" "Ce n'est pas faux mais c'est curieux car très peu usité. Ceux qui disent: "Ma maison est vis-à vis le presbytère" ou "Son attitude vis-à-vis les élèves est très positive" ne savent peut-être pas que la forme normale est de dire: "Ma maison est vis-à-vis du presbytère" et "Son attitude vis-à-vis des élèves est très positive".

A CAUSE

"Voilà une conjonction à laquelle je ne comprends rien" me dit Valérie. "Il y a des gens qui emploient "à cause que" et d'autres "à cause de". Pourquoi?" Disons d'abord que "à cause que" ne devrait plus guère être employé; c'est une forme vieille qui a été plus ou moins remplacée par "parce que". On peut dire encore "A cause qu'il était en voyage, il n'a pas su que sa maison avait brûlé" mais on préfère dire: "Parce qu'il était en voyage, il n'a pas su que sa maison avait brûlé". Par contre "à cause de" signifie "par l'influence de, par la faute de, en raison de" et il s'utilise très couramment. Par exemple: "A cause de sa maladie, nous sommes restés à la maison" ou "A cause de son mari, elle est souvent bien malheureuse". Notons en outre que "à cause que" est suivi d'un verbe mais que "à cause de " est suivi d'un nom. Voulez-vous en savoir plus?"

ACHEVER

"Oui, juste un dernier point. Dit-on: la route achève ici ou la route s'achève ici?" "Vous soulevez là toute la question des verbes pronominaux. Tous ces verbes qui s'emploient tantôt avec, tantôt sans pronom, sont bien ennuyeux; on met le pronom quand il n'en faut pas, on l'omet quand il le faudrait. Par exemple, il y a abus de pronom dans: "Il faudra que je me le pense bien" alors que la phrase juste est "Il faudra que j'y pense". Abus de pronom parfois, absence de pronom souvent: "Le cheval arrête" est faux; "Le cheval s'arrête" est juste. On arrête un cheval mais le cheval, lui, s'arrête. Pour ce qui est de la route, c'est la même chose : "la route s'achève, la route s'arrête". On construit une route et on l'achève, on la finit. C'est ce que je vais faire avec mon article, Valérie, je vais l'achever". "Et moi, je peux achever ma lettre à cause de vos explications. Au revoir et merci."

(suite de la page 4)

Lettre ouverte

Je ne suis pas sûr que ces émondages rallieront tous les suffrages, même après la parution du rapport Dumond qui est une oeuvre de chrétiens adultes commandant une réflexion en profondeur, à mi-chemin entre les obstinés qui refusent tout changement et les irréfléchis qui veulent tout changer. Compte tenu de l'état très particulier dans lequel évoluent certains milieux du Québec, est-il sain ou malsain de rappeler la grandeur du célibat du prêtre en insistant sur la profondeur des renoncements qu'il impose à qui l'accepte et tâche d'y être fidèle? C'est la question que je pose aux gens intelligents qui ne manquent pas de lire LE FRANCO-ALBERTAIN.

Professeur Jean Bousquet, O.P.,
Department of Romance Languages,
Mount Allison University,
Sackville, N.B.

Au sujet d'un certain professeur d'une classe bilingue de Sacré-Coeur

Edmonton
10 avril 1972

L'institutrice de la quatrième année bilingue de l'Ecole Sacré-Coeur m'a dit aujourd'hui: "Si tu n'es pas satisfaite du français qu'on montre, envoie tes enfants à une autre école." Ceci parce que je lui avais dit que j'aimerais que les élèves des grades 3 et 4 de cette école écrivent les concours de l'ACFA et aient leurs résultats publiés dans le Franco-albertain. D'après elle, ça découragerait les enfants; je crois que le contraire se produirait. Je n'ai pas encore rencontré des "découragés" parmi les élèves qui écrivent ces concours.

L'année dernière, au cours d'une réunion de Parents et Maîtres des classes bilingues, cette même institutrice répondait en anglais à des questions qu'on lui posait en français. J'ai vu la même chose se produire avec ses élèves pendant les heures de classe. C'est vraiment trop, ne croyez-vous pas?

Heureusement, tous les professeurs de cette école n'ont pas la même attitude, mais un an dans cette classe pourrait faire des dommages presque irréparables.

Je crois que ces enfants et leurs parents ont droit à mieux que ça. Aux parents d'y voir!

Mme Ginette Bélanger

S.A.S. : Ça bouge

EDMONTON (DNC): Le service animation sociale de l'Alberta (S.A.S.) travaillait à se restructurer depuis le mois de décembre. C'est maintenant chose faite. Il ne pourra pas cependant, faute d'une augmentation des subsides fédéraux, entreprendre tous les projets qu'il avait à son agenda.

La réunion du samedi 8 mars fut des plus importantes pour le Bureau. Il s'agissait en effet d'accepter la démission de M. Daniel Creurer au service du Bureau depuis novembre 1969, de rencontrer les deux animateurs récemment engagés par le Bureau, M. Gilles Caron, de Montréal et M. Henri Lemire de la région de Rivière-la-Paix, Alberta, et d'accepter le rapport annuel du Bureau préparé par M. Guy Duchesnes, directeur des animateurs.

Des échos nous sont parvenus de cette réunion. Certaines divergences de vue ont été exprimées suite à la lecture du rapport d'évaluation du travail de l'Animation sociale. Il y eut aussi discussion concernant l'ordre de priorité établi par les animateurs.

Quoi qu'il en soit ce rapport sera rendu public à la prochaine assembée annuelle des membres. Ce rapport ainsi que celui concernant la représentativité de l'A.C.F.A. souleveront sûrement l'intérêt des participants.

Après la Journée annuelle des membres du 15 avril, le Franco se propose de publier un dossier Animation Sociale. Nous espérons qu'il soit aussi complet que possible et que tous ceux qui sont concernés de près ou de loin par ce service puisse y participer.

Une journée de plus pour les contribuables

Les contribuables canadiens jouiront d'une journée de plus cette année pour payer leur impôt sur le revenu ou retirer une somme du gouvernement pour l'année 1971.

La date limite tombe un dimanche, et le ministère du revenu national a déclaré qu'il acceptait les rapports datés du 1er mai.

Toute déclaration d'impôt envoyée après cette date sera considérée comme étant en retard, et passible d'une amende de 5% de la somme devant être versée au Fédéral et au Provincial.

Un film à voir



L'Acadie! l'Acadie! Est-ce un détail??

A ne pas manquer:
au Collège St-Jean 8pm
le 14 avril

Le taux d'emprisonnement en Alberta 8 fois supérieur

Un juge de la Cour provinciale de l'Alberta, M. Carl Rolf, s'est déclaré sceptique quant à la véracité d'un rapport publié le 7 avril à Edmonton, et selon lequel les tribunaux et la police de la Province seraient les plus rigoureux et les plus punitifs de toute l'Amérique du Nord, si ce n'est du monde occidental.

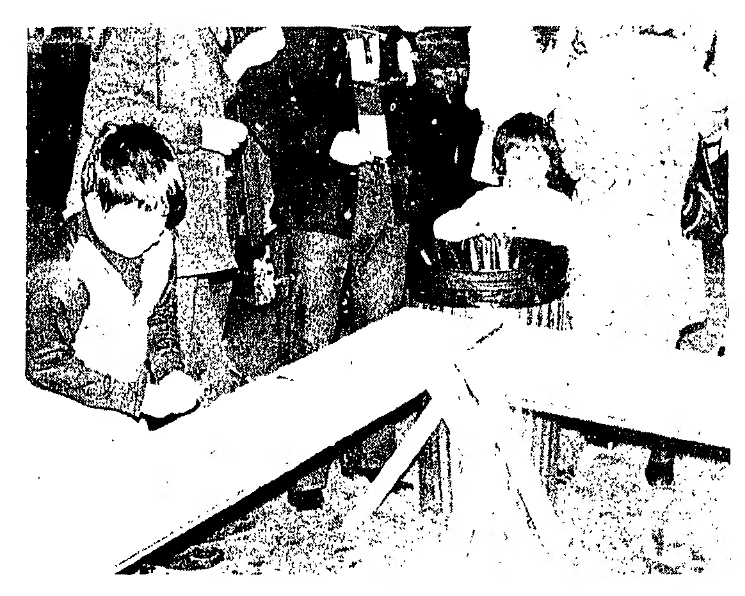
Les conclusions contenues dans le rapport sont essentiellement celles tirées par son auteur, c'est-à-dire le Docteur Victor MATTHEWS, et elles demandent à être vérifiées, de poursuivre le juge Rolf. Au premier abord, cependant, le rapport semblerait être plutôt destructif que constructif.

Le Docteur Matthews, qui est un expert en sciences de l'Université de l'Alberta, a conclu à la suite d'une étude menée pendant deux ans sur des cas jugés par les tribunaux au cours des années 60, que le taux d'emprisonnement en Alberta en fonction du nombre d'habitants, était 8 fois supérieur à celui de la moyenne nationale, et qu'il ne cessait de s'accroître.

De son coté, le chef de l'opposition M. Harry Strom, a déclaré qu'il lui était difficile se se prononcer. D'après lui, ces conclusions pourraient signifier que le système est mauvais, ou alors qu'il est au contraire le meilleur du Canada. Car il pourrait démontrer également, que l'Alberta fait des efforts plus importants pour établir la loi et l'ordre dans la Province.



Entre 800 à 1000 personnes à la Cabane à Sucre de St-Paul



Après s'être sucré le bec...



On fait quelques pas de danse



En attendant la nomination de Mlle Cabane à Sucre, Cécile Joly



Mais il ne faut pas oublier que toute cette cette joie fut possible grâce au dévouement et au sens communautaire de plusieurs.





Si l'Alberta est sans érable, elle n'est pas sans amateurs des produits de l'érable. Dimanche passé avait lieu à St-Paul leur traditionnelle Cabane à Sucre. Une fois de plus ce fut un succès. En effet au moins 800 personnes s'y sont données rendez-vous. Sur ce nombre on remarqua un grand nombre d'enfants et de jeunes.

Il y avait de la tire d'érable pour tous et les enfants s'en sont donnés à coeur joie. Le repas délicieux préparé par la communauté de Mallaig fit les délices de plus d'un gourmand. Le souper et la soirée se déroulèrent très bien. Certes, comme je le disais au début, c'était surtout la fête des enfants mais aussi celles des adultes se souvenant d'hier et des anciens de la place se rappelant peut-être un Québec lointain et le temps des sucres à l'érablière avec la vieille jument que l'on gardait spécialement pour cette occasion.

Tradition d'un passé dont on peut être fier mais aussi tradition d'un avenir à bâtir en cette province qui est aussi la nôtre, celle de la Cabane à Sucre ne semble pas vouloir mourir de sitôt.

Une cabane à sucre c'est aussi le dévouement de plusieurs citoyens de la ville de St-Paul et des alentours. Nous ne voulons pas en nommer de peur d'en oublier mais le groupe d'Edmonton présent les remercie pour cette merveilleuse journée passée en leur compagnie.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette journée. Nous en gardons une dernière image: celle d'une ribambelle d'enfants en habits du dimanche croquant à belles dents la tire d'érable.

ACTUALITE EN PHOTOS



Mercredi passé, sous les hospices de l'ACFA régionale d'Edmonton un souper fut offert pour les candidates au titre de Mademoiselle Cabane à Sucre 1972. Douze jeunes filles se sont présentées et deux furent choisies pour représenter la ville d'Edmonton, mesdemoiselles Suzanne Bujeaud, secrétaire à la rédaction du Franco-albertain et Priscille Goudreau, étudiante de l'Académie Assomption. Nous en reparlerons prochainement.



Samedi le 8 avril se tenait le traditionnel "Bal aux bines" des anciens du Collège St-Jean. Plusieurs se sont fait un devoir d'y être. Certaines des personnes présentes m'ont fait remarquer que pour eux l'atmosphère était moins française qu'auparavant. Cependant selon eux on semble se réveiller à ce sujet. Quant à la soirée, une seule critique: l'orchestre encore une fois n'était pas de plus vivantes.



La semaine passée se tenait à Edmonton une session de leadership. Toutes les régions de la province étaient représentées (voir article en page 15). Deux thèmes généraux se dégageaient de leur expérience: "Nous avons appris ici à mieux fonctionner dans un groupe... à réaliser que c'est le groupe qui est le plus important" et qu'ils pouvaient une fois de retour dans leur milieu être maintenant plus actifs, plus efficaces.

M. Beaudoin avec certains parents. Sur la photo on remarque aussi le Dr Blais et M. Gagnon, président du Comité de parents (voir article en page 5).



Le nouvel animateur du S.A.S. est arrivé ces jours-ci à Edmonton. Il vient de Montréal et a travaillé 2 ans dans le quartier Centre-Sud de cette ville.



Féminités

En un an, 17 fois plus d'avortements dans certains hôpitaux

On a pu constater, grâce aux réponses des hôpitaux canadiens que, dans les neuf premiers mois de 1971, environ 75% des 15,516 avortements avaient été pratiqués en Ontario et en Colombie Britannique.

Les données sur les avortements thérapeutiques, jusqu'alors transmises pour l'ensemble du pays, ont été rassemblées, pour la première fois, sur un plan régional par la revue Hospital Administration in Canada. Cette revue rejoint les dirigeants de 753 hôpitaux. Elle révèle que 361 hôpitaux ont répondu à son questionnaire, la plupart des réponse lui parvenant des grands hôpitaux.

En comparant les chiffres des réponses, on constate que le nombre d'avortements effectués entre le 1er janvier et le 31 août 1970, ainsi que pour la même période de 1971, a augmenté de 17 fois dans certains hôpitaux. Au niveau provincial, les augmentations les plus élevées se manifestent comme suit: Nouvelle-Ecosse, 600%; Saskatchewan, 532%; Québec, 500%.

Les pourcentages s'échelonnent de la façon suivante: Alberta, 451; Colombie Britannique, 356; Terre-Neuve, 339; Manitoba, 318; Ontario, 263; Nouveau-Brunswick, 153; Ile du Prince Edouard, 153.

La plupart des hopitaux rapportent qu'ils ne pratiquent pas l'avortement après une période de 18 à 20 semaines de grossesse. Un seul d'entre eux affirme les opérer après une période d'au-delà de 20 semaines. Plusieurs hôpitaux se proposent, sans donner de raisons, d'adopter une politique telle que la limite de grossesse serait portée à 12 semaines.

A cause du nombre grandissant des cas, tous les hôpitaux accusent un manque de lits et de matériels opératoires. Plusieurs, et en particulier ceux qui ont charge de régions étendues, rapportent que cela va même jusqu'à la situation de crise. Un grand hôpital de l'Ouest canadien, pratiquant 80% des avortements de sa province, dit que "si l'acroissement des cas continue à cette vitesse, des locaux ou des fonds supplémentaires deviendront une nécessité".

On se rend compte aussi qu'en 1971, les femmes de moins de 20 ans sont quatre fois plus aptes à terminer leur grossesse que les femmes de 20 à 35 ans, considérées jusqu'alors comme les meilleures candidates à la maternité. Il est également apparu que les femmes au-dessus de 35 ans étaient deux fois mieux disposées à terminer leur grossesse que les précédentes.

Tous les hôpitaux pratiquant des avortements, sauf un, rapportent qu'ils ont des comités pour étudier les cas d'avortements thérapeutiques. Mais plusieurs d'entre eux reconnaissent que ces comités n'ont en fait que peu ou pas d'importance.

La plupart des hôpitaux mettent leurs patientes pour avortement dans l'aile de la maternité ou encore, dans le service de la chirurgie qui se révèle alors le plus facile d'accès. Seulement quelques hôpitaux, dont le nombre de lits s'élève à plus de 200, ont aménagé des locaux spécialisés pour leurs patientes en avortement.

La durée de séjour à l'hôpital, pour les patientes, varie selon la méthode d'avortement pratiquée ou encore selon la durée de leur grossesse. A un niveau provincial, le séjour est d'au moins 2 à 3 jours (en Colombie Britannique et à l'Ile du Prince Edouard) et, au plus, de 14 jours (à Terre-Neuve). En général, ce sont les petits hôpitaux qui gardent leurs patientes le plus longtemps.

Pour ce qui est des études de cas par le comité thérapeutique, presque tous les hôpitaux affirment qu'une fiche, avec la signature des membres de ce comité, est exigée. Près des 2/3 des hôpitaux exigent l'approbation du mari, si la femme qui demande l'avortement est mariée. Cette formalité est moins utilisée en Ontario, où 59% des hôpitaux la réclame comme prérequis à l'opération. Le Manitoba l'exige pour tous ses cas. Un hôpital de moindre envergure insiste plus pour obtenir la signature du mari.

La revue déclare: "Le nombre d'acceptations de cas en hystérectomie à travers le Canada équivaut à 11% du nombre d'avortements. Dans certaines régions, le nombre de cas d'hystérectomies dépasse considérablement celui des avortements. Ceci nous amène à croire que certaines hystérectomies sont effectuées pour des raisons autres que l'avortement, ou que des avortements sont classées comme étant des hystérectomies.

Alors que pour la plupart des hôpitaux, les raisons d'ordre psychiâtre viennent en tête de liste, pour quelques uns d'entre eux cependant (dont un en Saskatchewan et les autres en Ontario) les causes d'avortements découlent de "raisons socio-économiques".

A titre d'exemple, soulignons qu'en Ontario, dans les hôpitaux dont la capacité est de 500 lits et plus, 20% des 95% des cas dits psychologiques étaient en fait des cas socio-économiques.

Bon appétit

Cette originale salade chaude aux fruits de mer et au fromage de Hollande est absolument délicieuse pour le lunch ou le souper. Vous pouvez encore la servir comme goûter chaud, tard dans la soirée, après le théâtre.



Salade chaude aux fruits de mer et au fromage de Hollande

6 - 7 coquilles individuelles ou ramequins

2 tasses de chair de crabe ou de crevettes frais, en conserve ou congelés (1 lb de crevettes et 1/2 lb de crabe)
1 oignon moyen haché
1/4 tasse de piment vert haché
1/4 tasse d'amandes rôties, tranchées
1 tasse de céleri haché
2 tasses de fromage (Edam ou Gouda) râpé grossièrement
1 tasse de mayonnaise
1/4 tasse de jus de citron
1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de moutarde sèche
1 c. à table de zeste de citron

****

1/2 tasse de chapelure
2 c. à table de beurre fondu

Mélanger les fruits de mer, le fromage, les légumes hachés et laisser de côté. (Si vous ne pouvez vous procurer de fruits de mer frais, utilisez-en des congelés ou en conserve).

Mélanger la mayonnaise, le jus de citron et le zeste, le sel et la moutarde et combiner au mélange de fruits de mer. Versez environ 1 tasse dans chaque coquille ou ramequin. Mélanger la chapelure et le beurre et saupoudrer sur le dessus de chaque coquille.

Cuire à 300F durant 10 à 15 minutes jusqu'à ce que le mélange devienne chaud. Garnir le dessus du fromage râpé (ce mélange peut se chauffer dans une casserole de 1 1/2 pinte en 20 à 25 minutes. 6 portions.

L'été s'en vient... C'est le temps de lire

Le vin

(Pierre Petel. Montréal, les Editions de l'Homme, 1971, 173 pages, $3.00)

L'auteur présente modestement ce volume comme un traité de vulgarisation, "un premier contact véritable avec le vin, ses origines, ses principales sources de production, ses appellations, son vocabulaire, ses différents caractères, sa place sur la table ou dans la cuisine, dans une optique transposée par un Canadien pour des Canadiens" (p. 9). Comment choisir ses vins? Comment les conserver? Comment les accorder avec les mets? Comment défricher les étiquettes? Comment organiser sa propre cave? Comment s'adonner à l'art de la dégustation? A toutes ces questions et à bien d'autres, Pierre Petel répond dans ce petit livre qui ne représente qu'une partie de la documentation qu'il a accumulée en le préparant.

Ecrit d'une phrase légère, marqué d'une pointe d'humour égayé ici et là d'amusantes anecdotes et abondamment illustré, cet ouvrage est non seulement une petite mine de renseignements divers sur le vin, mais également un manuel d'initiation à une boisson élevée au rang d' "être vivant" et présentée comme un ami de grande classe. Combien de Canadiens apprendront en effet que l'on ne fabrique pas le vin, mais qu'on l'élève (p. 16) et que ce respect séculaire ou millénaire que lui portent les vignerons se traduit par de subtiles nuances de langage. Ainsi, on parle de parfum d'un vin blanc et du bouquet d'un vin rouge (p. 33) et les adjectifs corsé, bouqueté, distingué, généreux, souple, rond et vigoureux appliqués au vin se réfèrent à autant de qualificatifs aux significations bien précises (page 113).

Puisque le raisin est le fruit du soleil, force nous est, sur les rives du Saint-Laurent, de renoncer aux vignobles et à ces crus, cépages et climats fameux qui ont rendus célèbres les pentes des Vosges, la Côte de Nuits, la Côte de Beaune... Du moins pouvons-nous apprendre à fréquenter cet ami qu'est le vin qui fait lui-même naître l'amitié, le sourire et procure un bien-être entre gens civilisés.

Gymnastique aquatique pour la future maman

(Joanne Dussault-Corbeil. Montréal, Editions du Jour, 1971 119 pages, $3.00).

"Gymnastique aquatique" présente, dans une première partie, une méthode de natation adaptée à la future maman. En huit leçons, on peut apprendre à se familiariser avec l'eau, la nage élémentaire, la brasse, la nage sur le côté, le crawl, les exercices d'endurance comme la nage sur place et le bobbing, les exercices de relaxation, le plongeon. Une deuxième partie suggère un certain nombre d'exercices à pratiquer dans l'eau et dont le but est de permettre à la maman de retrouver sa taille, de raffermir et de tonifier ses muscles après l'accouchement.

Le livre de Joanne Dussault-Corbeil ne saurait probablement pas être utilisé avec profit en l'absence d'une personne compétente pouvant agir comme monitrice. Il peut cependant constituer un merveilleux aide-mémoire pour celles qui, après les leçons, auraient oublié quelques mouvements ou exercices. En ce sens, l'ouvrage semble excellent et l'illustration qu'il présente est de nature à faciliter l'effort des débutantes.

Ecrit dans un style sans recherche, mais clair et correct, Gymnastique aquatique offre une table de matières détaillée et facile à consulter. Ce livre, préparé à l'intention des futures mamans, intéressera avantageusement un auditoire plus vaste.



"Les Canadiens-français sont-ils des colonisés vivant dans un pays sous-développé culturellement".

"On n'est pas des trous-de-cul"

par J.M. Duciaume

Non, mais on est pas sorti du bois non plus, et le livre de Marie Letellier ne fait que confirmer un état de fait, qu'il nous avait été donné de constater par ailleurs dans notre littérature récente. On n'aura pas de sitôt oublié, entre autres, LES NEGRES BLANCS D'AMERIQUE de Pierre Vallières où nous avons pu voir les nombreux ravages de la pauvreté; car il faut bien le reconnaître, les Vallières embrassent bien les Bouchard et ne font qu'un. Et que dire encore des Tremblay, ceux-là même qui ont fait la trame de ces incomparables BELLES SOEURS, ceux-là également que dans EN PIECES DETACHEES nous avons poursuivis dans les ruelles, sur et sous les balcons.

Tous ceux qui ont cru que la pauvreté était disparue avec les Lacasse, qui n'ont vu que le Montréal que Drapeau avait pris la peine d'enjoliver de hautes palissades, en sont quittes pour la désillusion.

On aura beau jeu de se le cacher, tout le monde n'est pas né les deux fesses dans le pétrole; la bourse bien garnie... et il en reste encore une "maudite gang" qui fait la vie "toffe" et qui demeure tributaire d'une sous-culture que Marie Letellier définit dans son essai sociologique comme culture de la pauvreté; une culture qui se décrit "en termes de déprivation, de désorganisation mais aussi en termes d'adaptation de l'individu à la société qui l'entoure (page 17)". "L'on comprendra avec elle qu'il ne s'agit pas de culture matérielle ou non matérielle refusée à l'individu mais au contraire, qu'elle se différencie par son "degré de participation aux thèmes et aux produits de la culture" (p. 201).

ON N'EST PAS DES TROUS-DE-CUL ne prétend "tirer aucune conclusion générale sur l'existence ou non d'une culture de la pauvreté" (p. 12) mais n'en demeure pas moins convainquant. En nous introduisant chez les Bouchard qui habitent le "Faubourg-à-m'lasse" (centre-sud de Montréal), en nous relatant au jour le jour, par les thèmes, la vie de cette famille, Marie Letellier nous invite à conclure de nous-mêmes sur l'existence d'une misère et d'une pauvreté matérielle d'abord et culturelle, ou intellectuelle ensuite.

TOUTE CETTE REFLEXION N'A D'AILLEURS RIEN DE RASSURANT. JE NE PEUX FERMER CE LIVRE SANS RESSENTIR PROFONDEMENT LE VIDE QU'IL ME FAIT, LE PESSIMISME QU'IL IMPLANTE EN MOI. Car au fond, les Bouchard, comme les personnages de Tremblay, sont des âmes soeurs, dont je suis issu; dont nous sommes issus. Il est déprimant de croire, à la suite de l'auteur, que nous partageons encore avec nos ancêtres cette sous-culture, qu'elle plonge aux limites même de notre inconscient et qu'elle resurgit occasionnellement à la surface, trop souvent peut-être. Que nous comptions, depuis quelques générations, au nombre des "nouveaux riches", il n'en demeure pas moins que les nôtres nous ont légué un certain mode de vie dont nous n'avons pas toujours raison d'être fier. M. Kapetanovitch s'interrogeait récemment sur notre participation à la culture, ou si l'on veut, sur la forme que prenait la vie culturelle d'ici et il n'était possible d'en parler qu'en terme d'absence. Comment peut-il en être autrement; on ne nous en a jamais rien appris. Comme pour les Bouchard qui n'ont jamais vu au théâtre que AURORE L'ENFANT MARTYR il en est bien d'autres qui, il n'y a pas encore très longtemps, ne connaissaient que L'AUBERGE DES MORTS SUBITES, s'étant depuis toujours repliés sur les "clubs" à spectacles exotiques, "cabanes à sucre" et "danses carrées". Comment transmettre ce que l'on a jamais reçu; nous en sommes toujours aux "premiers balbutiements".

CELA FAIT MAL, MAIS IL FAUT SE L'ADMETTRE, LE LIVRE DE MARIE LETELLIER REPLACE LE CANADA FRANCAIS AU COEUR MEME DE LA COLONISATION. IL FAIT DU CANADIEN-FRANCAIS UN COLONISE, VIVANT DANS UN PAYS SOUS-DEVELOPPE CULTURELLEMENT, et qui pis est, un pays qui ne lui appartient pas encore, un pays à faire. "Placé hors de l'histoire et hors de la cité" il est appelé à y faire sa place ou à périr et ce à plus forte raison quand il s'agit des minorités francophones. Il est plus que temps d'agir. "Pendant longtemps il s'est agi de vivre malgré tout, en dépit de tout, contre tout. Cette mauvaise quarantaine a trop duré. Il fait sans tarder exister fortement autour de nous, au rythme de la vie présente du monde. Le salut est à ce prix." (Anne Hébert).

(1) Marie Letellier, ON N'EST PAS DES TROUS-DE-CUL, Montréal, Editions Parti-Pris, 1971 $2.50

A commander chez:
L'agence de distribution populaire,
1130 rue Lagauchetière est
Montréal 132, Québec

"Ah! Mes Aïeux de Jacques Hébert

Une chronique de la vie des Canadiens français

par le Dr G. Campbell de Calgary

Il y a très peu de livres qui nous renseignent sur la société des Canadiens français d'il y a cent ans. C'est ce qu'a trouvé Jacques Hébert, auteur de "J'accuse les assassins de Coffin" et "Les Ecoeurants" lorsqu'il préparait une série d'émissions pour la Société Radio-Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération. Pour trouver des renseignements sur la vie sociale et politique du Bas-Canada de l'année 1867, il a dû avoir recours aux journaux de l'époque. Il a consacré, nous dit Hébert dans son avant-propos, environ sept cents heures à la lecture de ces journaux, recopiant des articles, des éditoriaux, des lettres de lecteurs, etc., bref, tout ce qui pouvait intéresser le lecteur de nos jours.

Le résultat de ses recherches, présenté tout d'abord à la radio au cours de l'année 1967, paraît maintenant sous forme de livre. Citant une quarantaine de journaux, principalement le "Pays" et la "Minerve", journaux respectivement libéral et conservateur de Montréal, Hébert inclut de temps en temps des extraits de la presse étrangère quand celle-ci fait allusion aux événements de notre pays.

Les textes sont présentés chronologiquement, les "chapitres" étant les mois de l'année. Chaque article est accompagné d'une introduction où l'auteur résume le contenu de celui-ci et commente les incidents mentionnés. Hébert nous dit qu'en choisissant et en commentant les textes, il a réagi en journaliste et non en historien. Cependant, il trouvera grâce devant le lecteur d'avoir précisé le cadre historique pour les événements décrits. Une telle orientation est souvent nécessaire au non-historien pour comprendre et pour mieux apprécier l'article.

La première chronique, tirée du "Courrier du Canada", journal de Québec, fait le bilan de 1866 de la manière suivante: "En somme l'année 1866 n'a pas été trop sévère pour le Canada. Deux terribles invasions, l'invasion du choléra et l'invasion fénienne le menaçaient. Il a été providentiellement protégé contre la première; la seconde, qui pouvait prendre des proportions alarmantes, n'a guère été qu'une échauffourée." Et comme souhait pour 1867, il ajoute: "Espérons que la Providence sera aussi miséricordieuse pour le Canada pendant l'année qui commence qu'elle l'a été pendant celle qui vient de finir...".

Ainsi s'ouvre l'année de la Confédération, et tout au long des pages qui suivent, maints aspects de la vie canadienne se déroulent sous nos yeux. On nous révèle que la corruption électorale existe dans le pays, que la mode à l'époque est aux favoris et aux moustaches et que la littérature canadienne souffre à cause de "l'absence d'un public assez éclairé ou assez nombreux". Mais, même si le public ne lit pas assez pour satisfaire les éditeurs du livre, il assiste fréquemment aux soirées dans l'évolution des idées au Canada. Hébert inclut aussi quelques reportages envoyés des Etats-Unis par le poète exilé, Louis Fréchette.

Pour comprendre une société, il faut examiner la chronique judiciaire. Un journal de Montréal publie quelques statistiques au sujet de la prison de cette ville où durant l'année 1866, il y eut 4,410 emprisonnements dont la moitié pour ivrognerie. Mais nous sommes étonnés de lire dans ces statistiques que six prisonniers "sont nés en prison" au cours de l'année. Ecoutons également ces jugements rendus à la cour de Montréal: "Flavien Dagenais, vol d'un boeuf, trois ans de pénitencier"; ou un autre, "Alphonse Deguire, dix-huit mois de prison pour avoir enlevé une fille de moins de seize ans" (un boeuf vaut évidemment plus qu'une fille à cette époque-là); ou encore la sentence rendue à un autre Montréalais, Lawrence Gaffey qui a été "condamné à 5 dollars ou un mois de prison pour avoir mené un cheval plus vite que 6 milles à l'heure" et enfin, le petit Norbert Lamouche, âgé de cinq ans, "pour glisser dans la rue, 50 cents d'amende ou 4 heures de prison...".

La majeure partie de "Ah! Mes Aïeux!" est consacrée à la politique. On pourrait critiquer l'auteur d'avoir trop insisté sur ce côté-là dans son choix d'articles s'il ne s'agissait de 1867, année décisive dans l'histoire politique du Canada. Cette même année, l'Alaska a été vendu aux Américains par les Russes. Beaucoup de journalistes (et d'autre aussi) craignaient une alliance entre les Etats-Unis et la Russie au détriment du Canada. On se méfiait de la convoitise de notre voisin du sud et certains avaient la hantise d'une invasion américaine.

Le lecteur est mis au courant d'autres détails du domaine politique dont quelques-uns sont peu connus. Saviez-vous, par exemple, qu'on aurait pu appeler notre pays "Canadia"? Plusieurs politiciens avaient en effet préféré ce nom. "Canadia! Nous l'avons échappé belle!" commente Hébert.

La plus grande discussion politique, cependant, se centrait autour de la Confédération elle-même. Cette dispute a pris la forme d'une véritable dialectique. D'une part, il y avait des journaux libéraux comme le "Pays" qui luttaient contre le projet de confédération et qui étaient charmés par la possibilité d'annexion aux Etats-Unis. D'autre part, des journaux comme la "Minerve" attaquaient la presse anticonfédérationniste et des libéraux annexionnistes qui n'étaient rien d'autre, selon eux, que "des traîtres et des anti-anglais...prêts à sacrifier notre pays".

Mais les deux groupes ne s'éloignaient pas autant lorsqu'il s'agissait d'un problème d'un intérêt commun, à savoir, le sort de leur groupe ethnique et de leur langue. Ils se plaignaient que les Canadiens français aient eu très peu à dire dans la direction des grandes entreprises financières et industrielles. Ils s'inquiétaient également que le français ne soit exterminé par l'anglais. Le 4 avril 1867, le "Franco-Canadien" de Saint-Jean affirme: "Entrez dans les bureaux publics, il vous faut lutter pour faire parler le français à des gens qui même bien souvent connaissent la langue, mais dédaignent de la parler".

Malgré la prédominance de l'anglais dans le monde commercial, les journalistes sont tous d'accord qu'il y a un domaine où le français doit être sur un pied égal avec l'anglais et c'est aux Communes. Le président de la Chambre, d'après eux, doit être bilingue. Après tout, constate un éditorial du 9 novembre: "La langue française a des droits plus anciens au Canada que la langue anglaise; et sa littérature est plus avancée que celle de la langue anglaise".

Le français des journalistes de 1867 n'était pas toujours très correct mais ceux-ci s'efforçaient tout de même de bien écrire et ils se moquaient de la langue des "non-instruits". Le malicieux "Courrier de St-Hyacinthe", par exemple, publie textuellement la lettre de démission remise par le maire de Sainte-Marie-de-Monnoir à son Conseil municipal: "Meéssieuse, Je crois qu'il est de mon devoir, les consielers de la paroisse de St-Marie, de vous offrir ma résignation comme votre maire pour la paroisse dans les intérêts générals de la paroisse, même ont s'est permi de dire a moi meme que je n'était pas maire de St-Marie vu que je ne marchait pas avec la paroisse, et plus si je ne résignait pas que l'on prenderait les moyens de censurer ma conduite..."

Mauvais français et tout, ces articles recueillis par Jacques Hébert jettent beaucoup de lumière sur la société canadienne française de 1867 et nous aident à mieux comprendre l'héritage de notre pays. La Providence a été en effet miséricordieuse pour le Canada en 1867 et les chroniques se terminent sur un ton optimiste pour 1868: "Nous sommes en paix avec tout le monde, même avec notre province-soeur (l'Ontario)...".

"Ah! Mes Aïeux!", Editions du jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal, P.Q.

Roman-feuilleton "Le Désir de vivre"

Paul Acker

Et il l'embrassa sur les cheveux.
Elle dit, un peu scandalisée:

- Oh! Armand!

Elle rougit, et lui se mit à rire.

- Eh bien, fit-il, en se tournant vers le caissier, qu'est-ce que vous pensez de cela? C'est autre chose que votre satané Wagner!

Le caissier essuyait sa flûte avec un bout de flanelle. Il hocha la tête et ne répondit rien. M. Coulandot s'adressa à moi:

- Et vous, mademoiselle Claire, aimez-vous Chopin?

J'aurais voulu pouvoir exprimer ce que j'avais ressenti, mais il me regardait d'un air si autoritaire, que j'eus à peine la force d'ouvrir la bouche.

- Mais oui, beaucoup, beaucoup.

Alors, on commença le trio de Beethoven. Il ne me causa pas la même impression que le trio de Chopin. Si ignorante que je fusse, je distinguais que j'entendais une musique plus large, plus limpide, plus sereine, plus classique enfin. Rien ne m'y heurtait, et rien ne m'y déconcertait. C'était comme une mer immense, calme et puissante, qui m'enveloppait sans m'effrayer. Mademoiselle Berthe sommeillait encore. Comme dix heures sonnaient, un coup discret fut frappé à la porte. De sa grosse voix, M. Coulandot cria:

- Entrez.

Et mademoiselle Mélanie se montra.

D'un geste timide, elle s'excusa de troubler ainsi une minute le concert et pria qu'on ne fît pas attention à son arrivée. Sur la pointe des bottines, elle gagna un fauteuil, s'y coula tout doucement, et, les mains jointes, son chapeau un peu de travers, elle écouta, baissant et relevant la tête pour suivre le rythme. M. Coulandot continuait à battre du pied la mesure; de temps en temps, quand le souffle venait à manquer à M. Henry, la flûte se taisait; M. Coulandot jetait à son caissier un regard désapprobateur; M. Henry essuyait ses lèvres, puis l'embouchure de son instrument, et soufflait de nouveau. On joua ce trio une seconde fois, M. Coulandot jugeant qu'on l'avait trop mal joué la première. C'était un terrible homme: il fallait toujours faire ce qu'il voulait; madame Coulandot lui obéissait comme une enfant, et M. Henry, qui baîllait à la dérobée, s'il commençait toujours par protester, finissait toujours par acquiescer. Quant à mademoiselle Berthe, on aurait pu jouer toute la nuit: une fanfare municipale ne l'aurait pas empêchée de dormir. Mademoiselle Mélanie, de temps à autre poussait un petit soupir de ravissement.

- En voilà assez pour aujourd'hui, dit enfin M. Coulandot.

Aussitôt mademoiselle Mélanie se précipita pour demander à M. Coulandot et à sa femme de leurs nouvelles, comme si elle ne les avait pas vus de plusieurs jours. Elle s'inquiéta aussi de savoir s'ils ne lui en voulaient pas d'avoir ainsi pénétré dans le salon, tandis qu'on exécutait un magnifique morceau; mais elle n'aurait pu se reposer de toute la nuit, si avant de monter dans sa chambre elle n'avait entendu un peu de musique. On la rassura. Madame Coulandot étendit soigneusement sur le clavier la bande brodée, tandis que M. Coulandot couchait le violon dans sa boîte et que M. Henry introduisait la flûte dans son étui, puis elle pressa un bouton.

Quelques minutes s'écoulèrent, et la bonne apparut, soutenant un plateau qui portait six verres, une carafe d'eau et une bouteille de grenadine. Madame Coulandot remplit les verres. M. Coulandot avala le sien d'un seul coup et claqua de la langue, pour attester l'excellence du sirop. Mademoiselle Mélanie but à lentes gorgées, ainsi que mademoiselle Berthe.

- Et maintenant, il est temps de se coucher! s'écria M. Coulandot, quand nous eûmes reposé nos verres sur le plateau.

Il nous souhaita le bonsoir; madame Coulandot me baisa au front, et derrière les vieilles demoiselles je grimpai l'escalier.

Comme je me déshabillais, mademoiselle Mélanie m'appela:

- Mademoiselle Claire!

Je me retournai:

- Qu'y a-t-il, mademoiselle?

- Il faudra vous lever demain à six heures et demie.

- Bien, lui dis-je.

- Je vous réveillerai. Comme toutes les jeunes filles, vous devez avoir le sommeil dur et vous réveiller difficilement.

Elle fit, dans la chambre, les mêmes choses que la veille et dans le même ordre, puis, comme j'étais déjà couchée, elle vint en chemise près de mon lit, et levant un doigt en l'air:

- C'est un grand artiste que monsieur Coulandot! me dit-elle.

Puis, sans même attendre une réponse, elle s'en alla se glisser sous les draps.

Chacun, tout d'abord, s'empressa à m'adoucir l'ennui des débuts. M. Coulandot m'avait mise au rayon des tissus, au rez-de-chaussée, Comme j'étais la plus jeune, je descendais au magasin la première à sept heures et demie, et tandis que les garçons de peine balayaient et époussetaient, j'y attendais vainement l'acheteur matinal qui aurait pu se présenter. A huit heures, les employés entraient. Mademoiselle Mélanie, aussitôt, alignait les chaises parallèlement au mur, puis examinait ma toilette et ma coiffure; elle critiquait avec régularité, mais sans mauvaise humeur, l'ondulation naturelle de mes cheveux et le petit volant de ma jupe: une demoiselle de magasin devait avec soin éviter toute coquetterie, afin de ne jamais paraître mieux habillée ou plus jolie qu'une cliente. Comme le matin on vendait peu, elle m'apprenait les différents prix des étoffes, et surtout elle m'utilisait à faire ses commissions à travers le magasin: elle m'envoyait à la chaise, au premier, chez mademoiselle Berthe, à l'atelier de confection...

- Demandez-moi cela à monsieur Henry... Cherchez-moi ceci à l'assortiment.

Midi sonnait; les commis et les apprenties s'en allaient. A la demie, mademoiselle Mélanie se tournait vers moi:

- Maintenant, disait-elle, montons déjeuner.

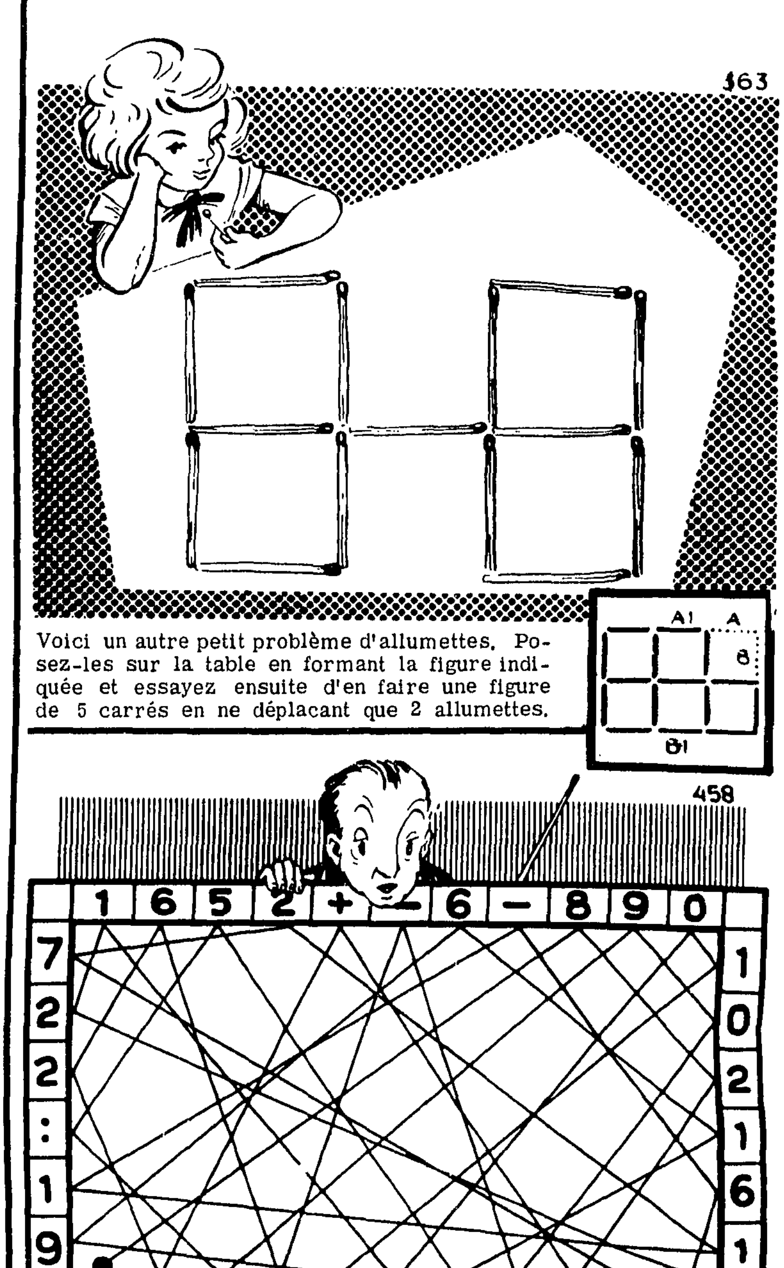
A table, elle me recommandait un air modeste, une complète soumission au patron, à elle, puis aux autres employés, le respect absolu de la hiérarchie, une approbation constante, sinon par la parole, au moins par l'attitude, de tout ce que pourrait dire M. Coulandot ou sa femme.

- Voyez comme au repas du soir je règle mon appétit sur celui de madame Coulandot.

Elle m'interrogeait sur ma vie passée; et dans l'espoir de me procurer ses bonnes grâces, pour obéir aussi à l'abbé Guérand, je lui racontais tout ce qu'elle désirait connaître. Je ne recevais pas une lettre de mes parents sans l'en informer, j'en référais pour toute chose à son expérience, et comme elle tenait jalousement aux droits que lui conférait son ancienneté, mes hommmages intéressés lui épanouissaient le coeur. L'après-midi, les clientes arrivaient, femmes de fonctionnaires et d'officiers, vieilles dames aristocratiques, petites bourgeoises, qui souvent ne savaient même pas ce qu'elles voulaient et restaient assises deux ou trois heures devant le comptoir.

(à suivre la semaine prochaine)

Les jeux de Nounouche



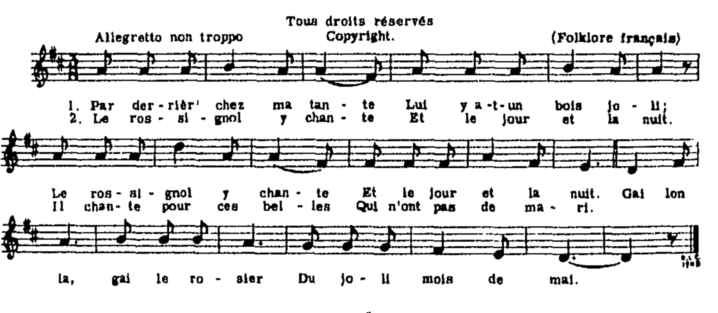
Voici un autre petit problème d'allumettes. Posez-les sur la table en formant la figure indiquée et essayez ensuite d'en faire une figure de 5 carrés en ne déplacant que 2 allumettes.

Le dessin représente cette fois-ci une table de billard avec un tas de chiffres sur les bandes. La bille part en bas à gauche près du numéro 4. Suivez-la le long des lignes tracées sur le billard en notant au passage les chiffres et les opérations que vous rencontrerez. Etes-vous calé en calcul? Bon, eh bien, allez-y! Quel est le résultat de toutes cee opérations ? allez-y!

Solution: 4823 - 5264 - 4092 : 5 - 169 : 10 = 1226 - 1127 - 202

Allons!! On se prépare pour le joli mois de mai....chantons!!!





3
Il chante pour ces belles
Qui n'ont pas de mari.
Il ne chant' pas pour moi,
Car j'en ai-t-un joli.
Gai lon la, etc.

4
Il ne chant' pas pour moi,
Car j'en ai-t-un joli.
Il n'est point dans la danse,
Il est bien loin d'ici.
Gai lon la, etc.

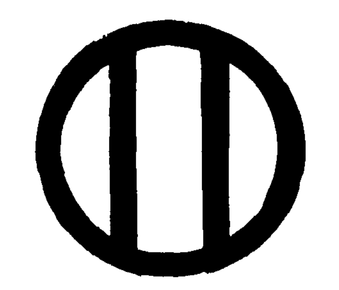
5
Il n'est point dans la danse,
Il est bien loin d'ici;
Il est dans la Hollande:
Les Hollandais l'ont pris.
Gai lon la, etc.

6
Il est dans la Hollande,
Les Hollandais l'ont pris.
--Que donneriez-vous, belle,
Qui l'amèn'rait ici?
Gai lon la, etc.

7
Que donneriez-vous, belle,
Qui l'amèn'rait ici?
Je donnerais Versailles,
Paris et Saint-Denis.
Gai lon la, etc.

8
Je donnerais Versailles,
Paris et Saint-Denis,
Et la claire fontaine
De mon jardin joli.
Gai lon la, etc.

VOIR ET ECOUTER



Horaire à CBXFT • semaine du 15 au 21 avril • ONZE

Samedi

3h00
CINEMA
"Le dossier de l'élève Toerless"

4h30
CINEMA
"001 Destination Jamaique."

6h00
COULISSES DE L'EXPLOIT

7h00
SURVIVRE

8h00
LES GRANDS FILMS
"Du Silence et des Ombres."

10h30
CINEMA
"Le chant de Bernadette."

Dimanche

3h.00
5-D
4h.00
D'HIER A DEMAIN
5h.00
LAUREL ET HARDY
5h.30
PRINCE SAPHIR
6h.00
LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI
6h.30
FLECHE DU TEMPS
7h.00
QUELLE FAMILLE
7h.30
LES BEAUX DIMANCHES

FUDDLE-DUDDLE

8:30

Non, je ne regrette rien... Biographie d'Edith Piaf - réalisée par Michael Houldey. Les grands moments de sa carrière. Participation des plus grands amis d'Edith Piaf, dont Bruno Coquatrix, Aznavour, Eddy Constantine, Raymond Asso et Marlene Dietrich. Edith Piaf interprète plus de vingt-cinq chansons.

9:30

Les Temps modernes de Charlie Chaplin. Charlot est ouvrier d'usine: il est soumis au rythme implacable du travail à la chaîne. Rendu fou par cette activité uniforme et abrutissante, il abandonne son poste. Extraits et analyse du *film*.

10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
MA SORCIERE BIEN AIMEE
11h.00
CINEMA

Grotowski (*Jerzy*). Documentaire réalisé par Jean-Marie Drot. Le théâtre-laboratoire de Jerzy Grotowski à Wroclaw en Pologne. Jean-Marie Drot interviewe l'animateur de ce théâtre expérimental. Répétitions d'un spectacle à partir de textes de l'Evangile.

lundi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
LA BOITE
5h.00
YOGI ET POPOTAME
5h.30
DAKTARI
6h.30
AU FIL DES JOURS
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
A LA SECONDE
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
A COMMUNIQUER
11h.00
CE SOIR JEAN-PIERRE
11h.30
CINEMA
Visa pour l'enfer. Drame de moeurs réalisé par Alfredo Rode, avec Claudine Dupuis, Jean Gaven et Pierre Dudan. Un criminel s'évade de prison et va régler son compte à un ancien associé. Entre-temps, il a retrouvé une chanteuse de cabaret qui avait aussi été mêlée à son crime, et il l'oblige à l'aider dans sa fuite vers l'Espagne (Français 1959).

Mardi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
LA BOITE
5h.00
ROQUET BELLES OREILLES
5h.30
DANIEL BOONE
6h.30
AU FIL DES JOURS
6h.45

7h.00
MEETA
9h.00
RUE DES PIGNONS
9h.30
PARADIS TERRESTRE
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
HIBDO I
11h.00
CE SOIR JEAN-PIERRE
11h.30
CINE-CLUB
Le Sel de la terre (*Salt of the Earth*). Drame social réalisé par G. J. Biberman et M Wilson, avec Rosaura Revueltas, Juan Chacon et Will Geer. A Silver City, dans l'Etat du Nouveau-Mexique, une petite mine emploie une centaine d'hommes, la plupart des Mexicains et des métis. Les conditions de travail y sont pénibles et dangereuses. Devant le refus des patrons américains de leur accorder les mesures de sécurité dont jouissent les Blancs dans les autres mines, les responsables du syndicat décident de faire la grève (Américain 1954).
Présentation: Jacques Fauteux.

Mercredi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
LA BOITE
5h.00
LINUS
5h.30
WALT DISNEY
6h.30
AU FIL DES JOURS
6h.45
A COMMUNIQUER
7h.00
MEETA
9h.00
LES REQUINS une émission de Jean Jacques Cousteau.

10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
A COMMUNIQUER
11h.00
CE SOIR JEAN-PIERRE
11h.30
CINEMA

Tirez sur le pianiste. Drame réalisé par François Truffaut, avec Charles Aznavour, Albert Rémy et Nicole Berger. Un pianiste raté gagne péniblement sa vie en faisant danser les habitués d'un bistrot minable. Doué d'un talent extraordinaire, il a gâché sa vie à cause de sa timidité et de *son manque de caractère* (*Fr. 1960*).

Jeudi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
LA BOITE
5h.00
ROQUET BELLES OREILLES
5h.30
VOYAGE AU FOND DES MERS
6h.30
AU FIL DES JOURS
6h.45
A COMMUNIQUER
7h.00
MEETA
9h.00
MARCUS WELBY
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
HEBDO II
11h.00
CE SOIR JEAN-PIERRE
11h.30
CINEMA

L'Eau vive. Drame paysan réalisé par François Villiers, avec Pascale Audret, Blavette et M. Mathis. Une riche héritière est *mise* sous la *tutelle* de ses oncles jusqu'à sa majorité. Le conseil de famille décide que durant ces quatre années elle vivra trois mois dans chaque famille, à tour de rôle (Français 1957).

Vendredi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
TELECHROME
5h.00
LE ROI LEO
5h.30
TARZAN
6h.30
AU FIL DES JOURS
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
DONALD LAUTREC "CHAUD"
9h.30
SI TOUS LES TRAINS DU MONDE
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
A COMMUNIQUER
11h.00
CE SOIR JEAN-PIERRE
11h.30
CINEMA
Duel à la vodka (*Zwei Girls vom Roten Stern*). Comédie réalisée par Sammy Dreschsel, avec Lilli Palmer, Curd Jurgens et Pascale Petit. Deux jeunes femmes ayant un grade d'officier dans l'Armée rouge, sont choisies pour représenter l'URSS à une conférence sur le désarmement à Genève. En même temps que se poursuivent des manoeuvres d'espionnage pour s'emparer d'une nouvelle arme américaine, un conflit sentimental s'engage entre l'une des femmes et le chef de la délégation des Etats-Unis (Germano-français 1966).

LES BEAUX DIMANCHES

En reprise, à la demande du public: «Non, je ne regrette rien» avec Piaf



En deuxième partie de l'émission **les Beaux Dimanches**, le 16 avril à 20 h 30, la chaîne française de Radio-Canada présentera, en couleur et en reprise, *Non, je ne regrette rien...* une biographie musicale d'Edith Piaf. C'est à la demande de milliers de téléspectateurs que Radio-Canada remet à l'affiche ce document qui rend hommage à la plus grande vedette française de la chanson du XXe siècle.

De 1915, année de la naissance d'Edith Piaf, jusqu'à ses obsèques à Paris en 1963, *Non, je ne regrette rien...* relate les principales étapes de la vie tumultueuse et de la carrière éblouissante de la célèbre chanteuse. Son enfance à Vernay, ses rencontres avec Louis Leplée, Raymond Asso, Paul Meurisse, Jean Cocteau, Charles Trenet, Michel Emer, Les Compagnons de la chanson, Marcel Cerdan, Yves Montand, Marguerite Monnot, son mariage avec Jacques Pills, sa liaison avec Douglas Davis et son dernier mariage avec Théo Sarapo. Les plus grands amis d'Edith Piaf ont participé au tournage de *Non, je ne regrette rien...*: Bruno Coquatrix, Aznavour, Eddy Constantine, Marcel Blastein, Raymond Asso, Michel Emer, Paul Meurisse, Marlene Dietrich et plusieurs autres.

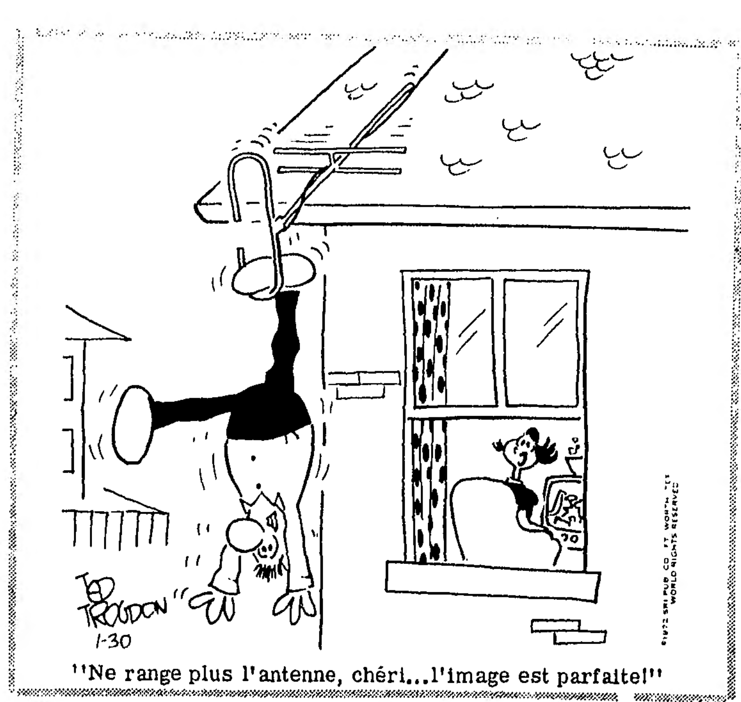
Dans cette biographie musicale, Edith Piaf interprète plus de vingt-cinq chansons, des *Mômes de la cloche* jusqu'à la dernière chanson écrite pour elle par Francis Lai, *le Droit d'aimer.*

Non, je ne regrette rien... est un document exceptionnel, un hommage émouvant rendu au souvenir et à la gloire d'Edith Piaf par Michael Houldey, de la télévision britannique.

«Les Temps modernes»



Immédiatement après *Non, je ne regrette rien...* soit à 21 h 30, les Beaux Dimanches présenteront les meilleures séquences du film *les Temps modernes* de Charlie Chaplin, dans lequel Charlot a réussi un des rôles les plus extraordinaires de sa carrière.



"Ne range plus l'antenne, chéri...l'image est parfaite!"

Le Mot Caché

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	O	U	R	T	E	C	U	A	S	S	N	A	F	T
2	E	F	U	E	O	B	S	N	A	O	O	D	A	T	I
3	L	E	O	U	D	T	A	N	U	R	O	I	C	E	U
4	U	R	R	I	A	N	G	P	U	S	S	U	I	N	R
5	O	V	N	L	G	E	E	O	D	A	I	E	D	C	F
6	P	E	P	E	L	H	T	E	N	S	R	E	E	I	R
7	R	I	R	B	C	S	S	C	S	U	A	G	L	E	E
8	T	L	A	A	A	S	A	E	L	R	E	E	I	B	N
9	I	T	V	P	E	N	N	E	M	R	T	I	C	G	U
10	U	D	E	F	A	O	P	O	R	C	N	S	E	A	A
11	A	R	T	R	T	I	I	U	U	O	T	T	R	T	E
12	E	A	D	U	C	R	E	B	D	E	O	O	G	E	S
13	N	L	O	E	E	B	E	N	A	G	T	E	I	A	I
14	G	M	P	O	R	C	I	K	T	I	R	E	A	U	O
15	A	V	I	A	N	D	E	G	R	N	O	B	M	A	J

9 LETTRES - LE MOT CLEF - USTENSILE DE CUISINE

A-Acide	Dindon	M-Maigre	S-Sang
Agneau	Dîner	Manger	Sauce
Armoire	E-Epice	Mouton	Siège
B-Beigne	F-Faisan	N-Nerf	Soda
Beurre	Filet	O-Oiseau	Soupe
Boeuf	Fruit	P-Pelure	Steak
C-Canard	G-Gâteau	Plats	T-Table
Cube	Gigot	Porc	Touron
Cuisse	J-Jambon	Poulet	Tourte
D-Délice	L-Lard	R-Repas	V-Vache
Dessert	Lièvre	Rôtir	Viande

La Sécurité Familiale souhaite BONNE FÊTE à ses membres suivants

DIMANCHE, 16 AVRIL

M. l'abbé Rolland BISSONNETTE
St-Flavien, P.Q.
M. Alcide JEAN
Kitimat
Mme Marie-Héléna Emma LAVOIE
St-Isidore
Sr Laura VAUGEOIS, F.J.
Lac la Biche
M. Armand THEROUX
Lafond

LUNDI, 17 AVRIL

Mme Denise BOULET
Donnelly
M. Donald CHOUINARD
Edmonton
Mme Ruth HURTUBISE
St-Paul
Mme Rollande LEFEBVRE
Fort McMurray

MARDI, 18 AVRIL

M. Paul-Joseph CHAMBERLAND
St-Paul
M. Robert LAPOINTE
Whitecourt
M. Paul LEDET
Edmonton
M. Omer THEROUX
Duvernay

MERCREDI, 19 AVRIL

M. l'abbé Armand BEAUPRE
Whitecourt
M. Victor BELAND
McLennan
Mme Gertrude CAOUETTE
Bonnyville

M. Fernand GOUDREAU
Edmonton
M. Eugène GUIMOND
Hinton
Me Jean-Louis LAGASSE
St-Paul
Sr Jeanne CHARBONNEAU, F.J.
Pincher Creek

JEUDI, 20 AVRIL

M. Richard BEAUDOIN
Girouxville
M. René CHAMPAGNE
Bonnyville
M. Télesphore FORGET
Marie Reine
M. Philippe LAMOUREUX
Mallaig

VENDREDI, 21 AVRIL

Mme Carmen CROTEAU
Fort Kent
M. Eugène GENEREUX
St-Paul
M. Benoît GOSSELIN
Edmonton
M. Ernest LEPAGE
Marie Reine
Mlle Pauline VAUGEOIS
St-Albert

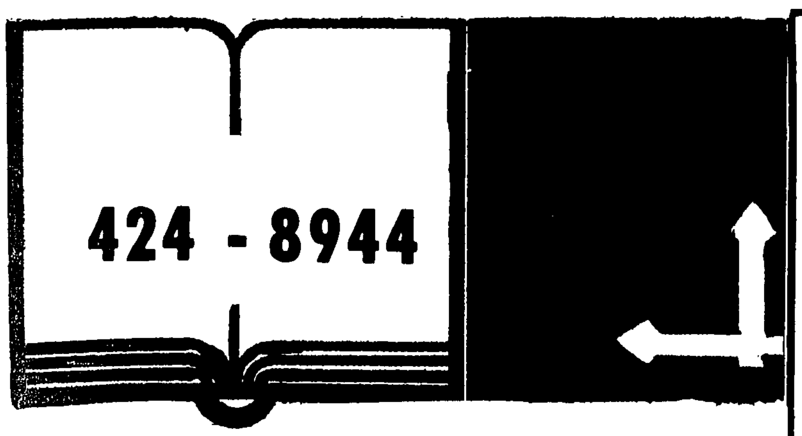
SAMEDI, 22 AVRIL

M. Lloyd ARCAND
La Corey
M. Guy BUREAU
La Corey
M. Joseph Louis COLLINS
Edmonton
M. Henri LESSARD
Guy
Sr Fleurette GIBEAU, F.J.
Vimy
Sr Florence LEDUC, c.s.c.
Fort Qu'Appelle

Solution du dernier Mot Caché

LIMANDE

Cartes d'affaires professionnelles



Trente-deux jeunes Franco-albertains à une session de leadership

Formation pour qui pour quoi



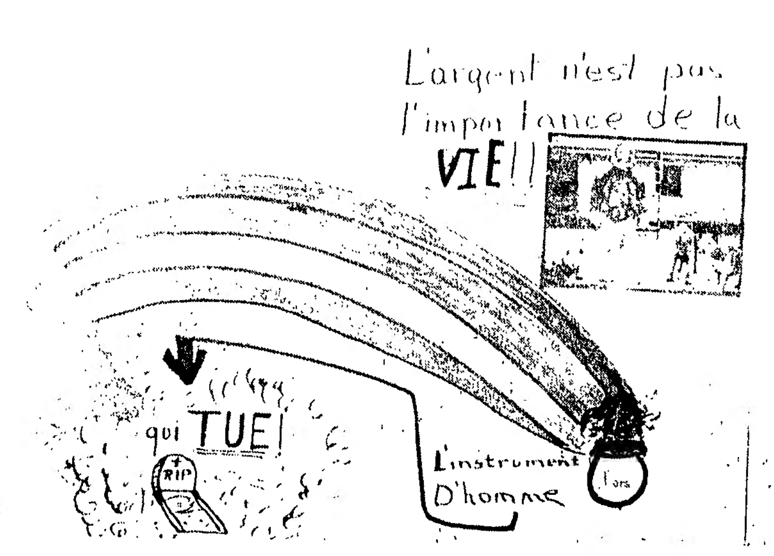
On en parlait déjà depuis quelques mois de cette session de leadership. Elle s'est déroulée à la satisfaction de tous. Les trente-deux jeunes présents, venus de toutes les régions francophones de l'Alberta, se sont posés cette question au début de la session: FORMATION POUR QUI POUR QUOI?

Pendant trois jours, ces jeunes, convaincus de l'utilité de ce programme de formation de groupe, ont consacré leurs vancances, temps et efforts à une recherche sérieuse pour, par la suite, mieux déservir leur communauté.

Comment participer et en venir à un concensus sur telle et telle décision? Voici un des nombreux problèmes de vie de groupe débattu et vécu au cours de cette session.

La vie de groupe a plusieurs facettes... un grand nombre fut expérimenté pendant la session.

Maintenant dans leur communauté respective, ils veulent mettre en oeuvre ce qu'ils ont appris. L'expérience fut positive aux dires de tous.





Nos points



. Un bruit court actuellement voulant que le nombre de francophones en Alberta, selon les dernières statistiques soit passé à 20,000 seulement. Est-ce possible?

. Est-ce vrai que Guy Duchesne nous quitte comme animateur?

. Pourquoi la langue française pour une partie grandissante des Franco-albertains devient-elle langue seconde?

. Sont-ils réellement sérieux? Un centre culturel à Edmonton. On dit que c'est pour promouvoir l'usage du français.... après cinq heures naturellement.

. Qui sera le prochain president de l'A.C.F.A.? Une personnalité de l'extérieur d'Edmonton? Ceci demeure le secret des dieux.

. Les Franco-albertains ont-ils peur de s'identifier sur le plan politique? Ou bien ont-ils tout simplement peur de s'identifier?

. Avez-vous reçu une invitation pour une rencontre avec M. Trudeau? Non? C'est peut-etre qu'il faut être libéral pour ce faire.

. Qui sera choisi pour aller au colloque culturel de Sherbrooke cette année? Avis aux intéressés.

. A quand le choix de l'homme franco-albertain de l'année par le Club Richelieu?

. Le Concours de Mademoiselle Cabane à Sucre sera-t-il un succès?

. Qui sera le nouvel assistant-secrétaire de l'A.C.F.A. provinciale?

. Qui achètera l'Académie Assomption?







Qu'êtes-vous venu faire ici?

LISETTE AUBIN, Falher

"J'étais au début curieuse. Cet été, on veut tenir les jeunes occupés à Falher. J'apprend actuellement à fonctionner dans un groupe. C'est le groupe qui est le plus important, pas l'individu."

CLAUDETTE CROTEAU, Bonnyville

"J'espère utiliser ce que j'y apprend dans les groupes à Bonnyville. On se découvre dans une session de ce genre. On apprend à écouter les autres".

LAURIER BISSON, Beaumont

"On m'a demandé de venir comme représentant de Beaumont. Pour être un leader il faut être intéressé à notre communauté, être convaincu de son affaire, de ce qu'on anime et il faut s'y connaître. C'est un peu ce que j'ai appris ici".

RICHARD GAGNON, Calgary

"Au commencement j'avais un peu peur. C'était ma première expérience de vie de groupe. J'ai appris ici à parler avec des jeunes de mon âge... à mieux se comprendre entre nous."

